



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/SYMP.TE/1
14 septembre 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES
SUR L'EFFICACITE COMMERCIALE
Réunion de hauts fonctionnaires
Columbus, Ohio (Etats-Unis d'Amérique),
17 octobre 1994
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté de la Réunion de hauts fonctionnaires
du Symposium international des Nations Unies
sur l'efficacité commerciale

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du Bureau
2. Adoption du règlement intérieur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
4. Rapport du Comité préparatoire
5. Examen du projet de déclaration ministérielle de Columbus
6. Examen du projet de recommandations et de principes directeurs pour l'efficacité commerciale
7. Facilitation du commerce global

8. Présentation de solutions concernant des secteurs clés de l'efficacité commerciale : douanes, informations pour opérations commerciales, services bancaires et assurances, transports, télécommunications, pratiques commerciales
9. Ordre du jour provisoire de la Réunion ministérielle
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport de la Réunion de hauts fonctionnaires à la Réunion ministérielle.

II. ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Election du Bureau

La réunion sera ouverte par la Présidente du Comité préparatoire. Sur la base de consultations préalables, il a été décidé que le Bureau de la Réunion de hauts fonctionnaires se composerait d'un président (originaire du pays hôte, conformément à l'usage), de deux vice-présidents, originaires de la région africaine, de deux vice-présidents originaires de la région latino-américaine, de deux vice-présidents originaires de la région asiatique, de deux vice-présidents originaires de la région de l'Europe centrale et orientale, et de trois vice-présidents originaires des pays du Groupe B. Un rapporteur sera élu parmi les vice-présidents.

Les hauts fonctionnaires voudront peut-être recommander que la composition par pays du Bureau reste la même pour le Bureau de la Réunion ministérielle du Symposium.

Point 2 : Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Symposium sera, mutatis mutandis, celui du Conseil du commerce et du développement.

Point 3 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Il est proposé que le point 5 (Examen du projet de déclaration ministérielle de Columbus) et le point 6 (Examen du projet de recommandations et de principes directeurs pour l'efficacité commerciale) soient renvoyés au Bureau. Celui-ci soumettra le projet de déclaration et le projet de recommandations et de principes directeurs à la Réunion de hauts fonctionnaires pour approbation et transmission à la Réunion ministérielle pour adoption.

Pour l'examen du point 8 (Présentation de solutions concernant des secteurs clés de l'efficacité commerciale), six groupes de travail techniques seront constitués :

- Groupe de travail 1 : Douanes
- Groupe de travail 2 : Informations pour opérations commerciales
- Groupe de travail 3 : Pratiques commerciales
- Groupe de travail 4 : Services bancaires et assurances

Groupe de travail 5 : Transports
Groupe de travail 6 : Télécommunications

Sur la base de propositions du Bureau, un président et un vice-président/rapporteur seront élus pour chaque groupe de travail technique parmi les délégations des Etats représentés au Symposium.

Point 4 : Rapport du Comité préparatoire

La Présidente du Comité préparatoire présentera des observations orales sur les travaux préparatoires du Symposium. Le rapport du Comité préparatoire porte la cote TD/SYMP.TE/4.

Point 5 : Examen du projet de déclaration ministérielle de Columbus

Le projet de déclaration ministérielle de Columbus porte la cote TD/SYMP.TE/R.1.

Point 6 : Examen du projet de recommandations et de principes directeurs pour l'efficacité commerciale

Le projet de recommandations et de principes directeurs porte la cote TD/SYMP.TE/R.2.

Point 7 : Facilitation du commerce global

Ce point sera présenté par M. Ray Walker, OBE, directeur du SITPRO (Simpler Trade Procedures Board) (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), qui animera les travaux sur ce thème.

Point 8 : Présentation de solutions concernant des secteurs clés de l'efficacité commerciale : douanes, informations pour opérations commerciales, services bancaires et assurances, transports, télécommunications, pratiques commerciales

Chaque thème sera présenté par un animateur, agissant en sa capacité personnelle, et chaque présentation sera suivie d'exposés audiovisuels et d'un débat. Des conclusions seront présentées par le Président et un résumé sera établi par le Vice-Président/Rapporteur.

Point 9 : Ordre du jour provisoire de la Réunion ministérielle

Le projet d'ordre du jour provisoire annoté de la Réunion ministérielle porte la cote TD/SYMP.TE/1/Add.1.

Point 10 : Questions diverses

Le cas échéant, d'autres questions pourront être examinées à ce titre.

Point 11 : Adoption du rapport de la Réunion de hauts fonctionnaires à la Réunion ministérielle

La réunion examinera et adoptera son rapport, y compris le projet de déclaration ministérielle de Columbus et le projet de recommandations et de principes directeurs pour l'efficacité commerciale, et le transmettra à la Réunion ministérielle.

Note : La documentation de base établie par le secrétariat est la suivante :

- Recommandations et principes directeurs pour l'efficacité commerciale (TD/SYMP.TE/2).
- Répertoire de recommandations concernant la facilitation du commerce (TD/SYMP.TE/3).

III. CALENDRIER INDICATIF DES SEANCES

Dimanche 16 octobre	19 heures	Réunion informelle devant permettre aux représentants se trouvant déjà à Columbus de faire connaissance	
		<u>Plénière</u>	<u>Groupes de travail techniques</u>
Lundi 17 octobre	10 heures	Points 1, 2, 3, 4	-
	10 h 30	Point 5	-
	15 heures		Point 8 (Groupes 1 et 2)
Mardi 18 octobre	10 heures		Point 8 (Groupes 3 et 4)
	15 heures		Point 8 (Groupes 5 et 6)
	17 h 30	Points 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11	-

Le Bureau décidera lui-même du calendrier de ses séances.
